

Le vélo en vedette : 1 er - 2 avril sur les routes de la région



Le vélo en vedette : 1 er - 2 avril sur les routes de la région

Samedi 1 er et dimanche 2 avril, l'épreuve chère à Jean Tortigue, le tour du Madiranais, sillonnera les routes du Gers, des Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques pour sa 42 e édition. Après un travail de longue haleine, l'équipe organisatrice a mis sur pied cette nouvelle édition qui parcourra 218 kilomètres réparties sur 3 étapes en ligne.

Pour succéder à Romain Bazalgette, licencié au Castelmayran Vélo Club vainqueur de l'épreuve l'an dernier, il faudra être un coureur complet, mais aussi avoir à sa disposition une équipe vaillante à son service. Sur des parcours hérissés de belles embûches, la bataille fera rage lors d'une des plus belles courses à étapes placées sous la bannière de l'UFOLEP dans la région.

Comme les années antérieures, les étapes changent, celles de cette édition 2023 sont les suivantes. Première étape le samedi - départ à 15 heures depuis la localité de DIUSSE (64), arrivée même lieu vers 17 heures 45. Dimanche matin, l'étape classique Madiran – Madiran (65) – arrivée vers 11 heures devant la mairie. La dernière étape s'élancera depuis Castelnau Rivière Basse (65) et retour dans cette commune, où sera jugée l'arrivée finale vers 17 heures 15.

A noter, qu'au cours des 3 étapes, les coureurs sillonneront les routes du Gers, notamment avec des passages en bas des villages de Labarthète, Projan, Aurensan, Goux Cahuzac sur Adour, **Riscle sera franchi à 3 reprises**, donc comme chaque année, les organisateurs n'ont pas oublié le public gersois.

D'ores et déjà, pour des raisons de sécurité, les organisateurs demandent à présent aux automobilistes de circuler avec la plus grande prudence sur le parcours emprunté le 1 er et 2 avril par les coureurs cyclistes. Les propriétaires d'animaux domestiques domiciliés sur le parcours de l'épreuve cycliste sont priés de veiller sur eux.



Chaque année l'épreuve rassemble près de 200 compétiteurs ©
Crédit photo archives Lionel Lemaire